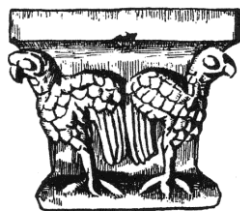


CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.



BULLETIN TRIMESTRIEL n° 134 – février 2016

cliché © Archives municipales de Beaune

Sommaire :

Éditorial	1
Agenda	2
Notre Bibliothèque	3
La Bibliothèque	
Gaspard Monge	4
La page des Musées	5 à 7
Un républicain bourguignon oublié :	
Pierre Joigneaux	8 à 15
Appel à cotisations 2016	16

Vous avez dit « Archéologie » ?

Chers Adhérents,

L'archéologie a passionné les pères fondateurs de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune. En témoignent les très nombreux articles publiés dans les Mémoires au sujet des découvertes qui se multipliaient, à la fin du XIX^e siècle, dans tout le Pays beaunois. Et puis d'autres approches historiques ont peu à peu pris le pas sur l'archéologie, notamment l'histoire sociale et économique portée par l'école des Annales ... mais les fervents de la période proto-historique et gallo-romaine sont encore nombreux, et trop rarement favorisés par nos programmes de conférences et nos publications.

Nous avons donc choisi cette année de mettre l'archéologie au programme de nos activités. Le public qui s'est pressé nombreux à notre première conférence, donnée par M. Bonnamour sur les fouilles de la Saône, a bien montré cet intérêt. Et les fouilles pratiquées cet hiver à Beaune, place Madeleine et dans la zone de la Cerisière, ont suscité beaucoup de curiosité. Quelques dates sont d'ores et déjà arrêtées, concernant aussi bien l'histoire ancienne que la période médiévale, elles figurent au calendrier de ce présent bulletin. Nous espérons également programmer, entre autres, une conférence sur la photographie aérienne, auxiliaire précieux de l'archéologie, ainsi qu'une visite de nos remparts.

En marge de cette thématique, notre Centre poursuit ses activités en mettant l'accent sur les publications qui sont au cœur de notre objet associatif. Le Centre d'histoire de la vigne et du vin a édité coup sur coup deux numéros de ses Cahiers, la section Histoire générale a produit son Recueil annuel et l'ouvrage de Paul Guillot, l'un de nos fidèles adhérents, va sortir dans les jours qui viennent. Nos anciens titres sont régulièrement demandés et nous devons faire un retraitage de l'« Histoire des Religieuses hospitalières de Beaune » du regretté Georges Chevaillier.

Comme toute activité humaine, la vie du Centre est en constante évolution, et Michèle Pelletier quitte ses fonctions de secrétaire en ayant toute notre reconnaissance pour le travail accompli. Le poste sera pourvu lors de notre prochaine Assemblée générale. Monique Rouaud endosse officiellement la lourde responsabilité des envois postaux, ce dont nous la remercions de tout cœur. La présidente du CBEH ne peut que se féliciter de l'engagement de tous pour finir le présent mandat dans les meilleures conditions.

Carole Chateau

Centre beaunois d'études historiques
Société d'histoire et d'archéologie de Beaune
Association fondée le 21 mai 1851
Association loi de 1901
Présidente : Carole CHATEAU
Secrétaire générale : Michelle PELLETIER.
Trésorière : Isabelle BERNARD

Siège social

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Adresse postale

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : contact@cbeh.fr

Site Internet : www.cbeh.fr

Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures

Bulletin trimestriel

Directeur de la publication :

Carole CHATEAU.

Responsable de la rédaction :

Yvette DARCY-BERTULETTI.

Ont participé à ce numéro :

Carole CHATEAU

Jean-François NEAULT

Sylvain FRANÇONNET

Laure MENETRIER

Pierre LEVEQUE

Imprimé par Beaune Copie Services,
3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Dépôt légal à parution.

Agenda du CBEH-SHAB et du CHVV**Samedi 5 mars à 15 heures**

Lecture-spectacle « Sur les pas de mon grand-père, combattant de guerre »
par l'association Pochette surprise et le CBEH
Espace Saint-Jacques, 13 rue Gaston Roupnel – Entrée libre et gratuite

Samedi 12 mars 2016 à 15 heures**Conférence de Guy Thiébaud**

Professeur honoraire de l'Université de Bourgogne et président du Comité Pierre Vaux
« Pierre Vaux (1821-1875), l'instituteur martyr de Longepierre »
Grosse Tour de la Porte Marie de Bourgogne, Bd Perpreuil à Beaune – Entrée libre et gratuite

Samedi 9 avril à 15 heures**Visite-Conférence de Laurent Guyot****La Maison-Dieu de Meursault**

Sur le site de la Maison-Dieu, à L'Hôpital de Meursault, RN 974 – Entrée libre et gratuite

Samedi 19 mars 2016 à 10 heures,**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CBEH-SHAB-CHVV**

Salle des fêtes de Longepierre (71270) près de Navilly-s/Saône
L'après-midi, visite guidée par G. Thiébaud de ce village qui fut le théâtre de l'affaire Pierre Vaux
Participation 2 €

18 juin 2016**Conférence d'Anne Flouest, lieu et horaire à préciser****15-19 juin 2016****Journées de l'Archéologie et du Petit patrimoine de pays**

Visite et animation de différents sites archéologiques du pays beaunois,
notamment le site de l'Ecartelot à Arcenant
Toutes les informations utiles seront données dans le prochain Bulletin.

Samedi 25 juin à 10 heures**Le CBEH accueille la Société d'Emulation du Doubs**

pour son Assemblée générale qui sera suivie d'une conférence de Jean-Pierre Brelaud sur les climats, d'une visite de l'exposition présentée au Musée des Beaux-arts sur le même thème et d'une visite des vignobles.
Les membres du CBEH sont invités à participer à la conférence et aux visites.

Nos joies et nos peines

Nous avons le regret de vous faire part du décès de Monsieur André CORDIER, ancien comptable.
Nous prions sa famille de bien vouloir agréer nos très sincères condoléances.

Notre bibliothèque : de généreux donateurs

Nombreux sont ceux qui attendent impatiemment la parution du nouvel ouvrage de M. Paul Guillot, « Beaune, de cep en cave », dans lequel il nous livre une quantité impressionnante de très beaux documents sur la vigne et le vin, dont beaucoup sont des raretés.

Collectionneur infatigable de cartes postales, photographies, en-têtes de factures, chromolithographies, étiquettes de vin, il nous a déjà offert :

- « Beaune...autrefois » en 2006 aux éditions Educagri
- « Beaune, des rues et des hommes », dans la collection Mémoire en Images aux éditions Alan Sutton en 2009.

Soucieux de préserver les témoignages du riche passé de sa chère cité, et désintéressé, il enrichit régulièrement les collections du Centre Beaunois d'Etudes Historiques ou des Archives Municipales par de précieux dons.

Pour le CBEH, nous citerons pour les dons récents :

- Le 30 septembre 2015, les ouvrages de 1) Marlot, Eugène, « Sac d'os », éditions Cléa Micro-Edition, 1999. 2) Abbé Th. Moreux : « La foudre, les orages, la grêle », Paris, Fayard, 1934, 3) la revue *La semaine de Beaune*, 2^e année, N° 47. 4) une carte d'entrée au bal des conscrits de Beaune Classe 1905, salle du casino.
- Le 16 décembre 2015, 59 factures à entêtes publicitaires de commerces beaunois fin XIX^e et début XX^e siècles.
- Le 13 janvier 2016, des reproductions de 13 photographies relatives à Beaune, au camp américain, etc. et une note sur le football aux Fils de France ainsi que 2 ouvrages de Pierre Poupon : « Toute la Bourgogne, portrait d'une province », Paris, PUF, 1970, 157 p., et « Mes dégustations littéraires : l'odorat et le goût chez les écrivains », Nuits-St-Georges : Bibliothèque de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, 1979, 169 p.
- Le 20 janvier 2016, 10 cartes postales modernes et le N° 157 Hors-série de la *Revue des Œnologues*
- Le 10 février 2016, un imprimé intitulé « Mémoire pour le sieur Philibert Poulet, marchand-commissionnaire de vin à Beaune... » de 1748, un encart publicitaire de Pierre Chalet, dépositaire Pathé, 37, rue Carnot à Beaune, 7 volumes de la collection « Les années-mémoire », édit. Larousse, *Notre Temps*, années 1919, 1924, 1925, 1928, 1930, 1933, 1944 ainsi que « Pays et gens de France, Bourgogne Lorraine Alsace Ardennes Champagne Franche-Comté », Larousse, Paris, 1983.

D'autres dons nous ont été faits :

- Le 23 septembre 2015 par Mme Michèle Pelletier, 2 CD-roms : « Les maisons fortes de Bourgogne du nord du XIII^e au XVI^e siècle » de H. Mouillebouche, 2002, et « Jeanne d'Arc, Histoire et vie quotidienne au Moyen-Age » coll. Notre Histoire.
- Les 4 novembre et 16 décembre 2015 par M. Roger Dubrion : le catalogue de la vente aux enchères le 25 novembre 2015 à Paris de la bibliothèque Bernard Brochier (livres du XV^e au XX^e siècle) et le N° 159 de juin 2015 de la revue *Florilège* qui contient un « Hommage à Xavier Forneret » par Pierre-Yves Laurioz.
- Le 16 décembre 2015 par M. Jean-Marc Gros : « Cent ans après...sur les pas de mon grand-père » d'après le carnet de route de Roger Faiveley, Nuits-Saint-Georges, 2015.
- Le 16 décembre 2015 par les Archives Municipales de Beaune : « La facture instrumentale en Bourgogne », ASSECARM de Bourgogne, Dijon, 1997.
- Par Mme Monique Rouaud une notice sur Notre Dame de Beaune et des étiquettes de vin.
- Par M. Roger Franet une étiquette de vin.

Merci à tous.

Jean-François Néault

A la Bibliothèque Gaspard Monge



Cette année, Léo Ferré aurait fêté ses 100 ans.

Pour célébrer l'anniversaire du lion Ferré, la Bibliothèque Gaspard Monge rend hommage à l'artiste en ses murs avec une exposition exceptionnelle et unique

**du 5 mars au
29 octobre 2016 :**

**100 ans... Léo ?
Tu t'appelles ?**

Cette exposition mettra à nu le grand Léo en présentant de nombreux manuscrits originaux, des effets personnels, une multitude d'affiches, des photographies, des articles de presse et les disques qui ont jalonné son immense carrière.

Auteur-interprète et compositeur aux multiples facettes, c'est dans le tout Léo Ferré, des années 50 jusqu'à ce 14 juillet 1993 qui l'a vu s'éteindre, que la bibliothèque Gaspard Monge vous invite à vous perdre entre ses mots et ses maux, de l'amour à l'anarchie...

Ce tour d'horizon inédit a pu voir le jour grâce à l'engagement et le soutien de Marie-Christine Ferré, son épouse, du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, des Copains de la Neuille, et du Club italo-beaunois.

Parallèlement à cette exposition de nombreuses structures culturelles et pédagogiques s'associeront tout au long de l'événement en proposant notamment des dégustations de vins et d'huile d'olives de Toscane (Musée du vin) ou encore, des auditions et des concerts (Conservatoire de musique et danse).

Nous vous invitons à venir découvrir cette exposition les mardis, mercredis, vendredis et samedis, entre le 5 mars et le 29 octobre 2016, de 10h à 12h et de 14h à 17h, à la bibliothèque Gaspard Monge au 11 place Marey, Beaune.

Renseignements au 03 80 24 55 71, par mail bibliotheque-gaspardmonge@mairie-beaune.fr ou sur Site Internet : <http://beaune.bibli.fr> Facebook : <https://www.facebook.com/BibliothequeBeaune> Twitter : <https://twitter.com/bibbeaune>

La page des Musées

Musée du Vin de Bourgogne – BEAUNE

Actualité de mars à juin 2016

Réouverture le 2 mars !

Des espaces réaménagés

Cette année est l'occasion de découvrir la salle des *Conditions naturelles* et celle des *Travaux de la vigne* modernisées. Objectif : une meilleure lisibilité de l'itinéraire de visite et une médiation de qualité permettant d'aborder des thématiques contemporaines et inédites.

La salle des *Conditions naturelles*, dédiée à une présentation géographique de la Bourgogne viticole, est complétée par des panneaux consacrés à la reconnaissance des Climats du vignoble de Bourgogne par l'UNESCO.

Le contenu de la salle des *Travaux de la vigne* évolue fortement : en dialogue avec les objets évoquant la culture de la vigne pré-phyloxérique, des écrans de projection et de nouveaux panneaux explicatifs permettent d'aborder des thématiques contemporaines et inédites, telles que la culture de la vigne respectueuse des sols et de l'environnement, les maladies de la vigne ou la diversité historique des cépages en Bourgogne. La présentation de sujets contemporains est possible grâce au concours de Thierry Gaudillère et de la société EcriVIN.

Enfin, une vitrine témoigne désormais du rôle capital joué par ce musée comme lieu de mémoire et de connaissance des communautés vigneronnes depuis sa création et rend hommage à ses fondateurs, Georges Henri Rivière et André Lagrange.

Samedi 9 avril, de 10h à 13h

Dégustez la Toscane !

En écho à l'exposition hommage à Léo Ferré, organisée à la bibliothèque Gaspard Monge de Beaune, le musée du Vin de Bourgogne, en partenariat avec le Club Culturel italo-beaunois, est heureux de présenter une dégustation de produits toscans issus du domaine viticole Podere San Donatino. Celui-ci est aujourd'hui dirigé par Marie-Christine Ferré-Diaz, épouse de l'artiste.

En effet, au début des années 1970, Ferré acquiert des terres au cœur du vignoble du Chianti Classico, à mi-chemin entre Florence et Sienne, à Castellina in Chianti.

Ce moment de partage et de convivialité offrira l'opportunité de goûter la production de la famille Ferré : le vin mais aussi l'huile d'olive !

Cette découverte italienne sera animée et commentée par Maryse Blaive, présidente du Club Culturel italo-beaunois et Laure Ménétrier, responsable des Musées des Beaune.

- Limité à 40 personnes

- Tarif : 10 €

- Réservation OBLIGATOIRE auprès de Maryse Blaive : 09.50.44.53.20

A partir de mai

Moi, je suis vigneron à Meursault - une enquête d'André Lagrange en 1946

Une exposition-dossier conçue par Karoline Knoth.

En juillet 1946, pendant ses enquêtes en Côte de Beaune, l'ethnologue André Lagrange rencontre, durant 12 jours à Meursault, Prosper Tavernier, un témoin « qui a six siècles de vigneron dans sa peau ». Lagrange a couché sur de nombreuses fiches les souvenirs du viticulteur, qui a été marqué par les bouleversements de la période phylloxérique.

Les fiches, comme une bonne partie des photos, sont conservées aux Archives municipales de Beaune et ont attiré la curiosité de Karoline Knoth, diplômée en histoire et ethnologie. Après la transcription et l'évaluation des fiches et photos du fond Lagrange, elle a, pour croiser les résultats et continuer le travail de documentation, interviewé de nombreux viticulteurs murisaltiens.

L'exposition permet de faire la connaissance de Prosper Tavernier, ce vigneron bien instruit de Meursault. Quels secrets sur la viticulture en Côte de Beaune nous livre aujourd'hui cet homme qui prêtait ses traits au vieux *Toine*, le héros de l'ouvrage « Moi, je suis vigneron » ?

André Lagrange ou la mémoire du vignoble bourguignon

Si le musée du Vin de Bourgogne peut s'enorgueillir de posséder une superbe collection d'outils anciens très bien documentés, il le doit à André Lagrange. Cet ethnologue, recruté par le Musée National des Arts et Traditions Populaires comme chargé de mission, n'hésita pas dans les années 1940 à partir en quête d'innombrables témoignages sur la période pré-phylloxérique auprès de vieux vigneron. Ces derniers surent se montrer généreux, loquaces et reconnaissants, posant devant le photographe pour reconstituer des gestes oubliés de vieilles pratiques culturelles et mettant à la disposition du musée des outils. Cette richesse documentaire et patrimoniale unique et singulière, partagée aujourd'hui entre les Archives municipales, qui possèdent le fonds Lagrange, et le musée du Vin de Bourgogne, qui abrite les outils et les éléments de médiation, sera au cœur de l'exposition-dossier accueillie par la salle des Ambassadeurs.

Cette présentation s'inscrit dans le cadre de l'exposition Mosaïques, Les Climats du vignoble de Bourgogne, Des paysages, des arômes et des hommes. (Voir plus bas)

La tapisserie monumentale *Le Vin* de Jean Lurçat à Paris : un événement !

Afin de célébrer le cinquantenaire de la mort de Jean Lurçat, célèbre peintre-cartonnier qui renouvela profondément le langage de cet art au XXe siècle, la Manufacture Nationale des Gobelins, en partenariat avec la Fondation Jean Lurçat, organise l'exposition *Jean Lurçat (1892-1966) Au seul bruit du soleil* de mai à septembre 2016, à Paris. Le musée du Vin de Bourgogne possède l'une des plus impressionnantes (4 m de hauteur sur 10 m de longueur) tapisseries de cet artiste : *Le Vin*, œuvre réalisée spécialement pour la prestigieuse salle des Ambassadeurs.

Beaune est fière de la prêter pour cette grande manifestation parisienne. En échange, le Mobilier National confie à titre exceptionnel deux tapisseries contemporaines de celle de Lurçat et portant sur le thème de la vigne et du vin. A découvrir au musée du Vin jusqu'à l'automne prochain...

Musées de Beaune

Événement 2016 !



Les Climats du vignoble de Bourgogne à l'honneur

Le 4 juillet 2015, les Climats du vignoble de Bourgogne sont inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Afin de valoriser cette inscription, la Ville de Beaune, initiatrice et partenaire de la candidature, met en place des actions de médiation et de valorisation de ce patrimoine exceptionnel.

Mosaïques : une exposition miroir d'une inscription mondiale

Les services patrimoniaux de la Ville, en partenariat avec l'association des Climats du vignoble de Bourgogne, proposent une exposition qui aura lieu notamment au musée des Beaux-arts et au musée du Vin de Bourgogne autour de trois axes :

- patrimonial : célébrer la mémoire du vignoble bourguignon.
- ludique et interactif : offrir des espaces d'expériences permettant à chacun de prendre conscience de la richesse culturelle, gustative et festive de la Bourgogne viticole.
- pédagogique : donner l'opportunité à chacun de s'approprier le site culturel des Climats.

Un parcours d'exposition original et inédit sera proposé au musée des Beaux-arts. A ne pas manquer : un espace où la multisensorialité sera à l'honneur et une section qui sera consacrée au regard porté par la culture populaire (BD, manga, comics, cinéma...) sur le vin de Bourgogne.

Une belle surprise au cœur de Beaune

L'accroche de l'événement se fera à travers une exposition en plein-air, qui fera dialoguer des photographies anciennes et contemporaines dans le centre historique de la ville. Ces images mettront en valeur les métiers de la vigne et du vin.

Une histoire multiséculaire : génie des hommes et patrimoine exceptionnel

Comprendre l'évolution historique de la Bourgogne viticole et la différenciation progressive des Climats, ces quelque 1300 parcelles de vignes, tel est le propos principal de l'exposition.

Ce grand événement et les manifestations culturelles qui l'accompagneront en 2016 - dégustations, balade gourmande, parcours et animations jeune public, conférences... - ont pour vocation de s'adresser au plus grand nombre afin de permettre aux touristes, familles, amateurs de patrimoine et de vin d'appréhender la richesse d'expression de la Bourgogne viticole et la notion de Climats. Une exposition événement totalement inédite !

Jours et horaires d'ouverture 2016

D'avril à septembre : 10h-13h et 14h-18h, fermé mardi.
Mars, octobre, novembre : 10h-13h et 14h-17h, fermé lundi et mardi.

Un républicain bourguignon oublié : Pierre JOIGNEAUX (1815-1892)

PIERRE LEVEQUE¹

Un buste à Beaune sur le boulevard de ceinture, près du square des Lions. Une rue à Beaune, mais non à Dijon. En dehors de la région beaunoise (et de Bois-Colombes, où il a résidé après 1860), Joigneaux ne fait pas partie de la mémoire collective.

En 1995, Daniel-Paul Lobreau lui a consacré une thèse de doctorat soutenue devant l'université de Lyon III, *Pierre Joigneaux (1815-1892) ou la République en sabots* : il a fait ressortir l'importance de son rôle local (il a représenté la Côte-d'Or au Parlement de 1848 à 1851 et de 1871 à sa mort) et national (il a été un des principaux spécialistes républicains des questions agricoles et contribué à la républicanisation des ruraux). Le travail de Daniel-Paul Lobreau, malheureusement non publié, doit contribuer à le faire sortir d'un injuste oubli.

DE L'ENFANCE RURALE AU JOURNALISME REPUBLICAIN (1815-1848)

Né le 23 décembre 1815 à Varennes, hameau de Ruffey-les-Beaune (commune située dans la plaine, mais à proximité du vignoble), Pierre Joigneaux appartenait à une famille relativement aisée. Son père, également prénommé Pierre, avait contribué à faire prospérer l'entreprise de roulage de son beau-frère aubergiste à Ladoix, et épousé Jeanne Robelin, fille de François Robelin, le plus gros contribuable de Varennes, cultivateur, marchand de bois et de produits agricoles, dont il avait repris une partie de l'exploitation (80 hectares sur cinq communes) : il pratiquait lui aussi le commerce du bois et payait en 1846 870 francs de cens (appartenant ainsi au groupe restreint des 785 éligibles, imposés à plus de 500 francs, du département).

De ses années d'enfance, Pierre devait conserver un intérêt passionné pour l'agriculture et la paysannerie. A cinq ans, il fréquenta l'école communale de Ruffey, tenue alors par un maître médiocre, puis, à dix ans, celle, bien meilleure, de Serrigny, où les internes, dont il était, s'initiaient au jardinage sous la direction du père de l'instituteur. En 1828, son père, « patriote » attaché à l'héritage de la Révolution et catholique très tiède, le plaça comme pensionnaire non au collège de Beaune à l'atmosphère alors très cléricale, mais à la pension tenue par Antide Gautier, ancien professeur de philosophie, bonapartiste et donnant un bon enseignement scientifique. Dans ce milieu, on accueillit avec joie la révolution de 1830. En 1832, Pierre Joigneaux fut admis à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, école privée fondée trois ans plus tôt pour former des ingénieurs capables de s'adapter à toutes les spécialités (nous dirions « polyvalents »).

Facilement converti par des condisciples républicains, il fréquenta quelque temps le cénacle fouriériste, dont il subit l'influence, bien qu'il eût été mal reçu par Charles Fourier pour avoir affirmé la nécessité d'une révolution politique, et qu'il eût critiqué les aspects utopiques de la doctrine phalanstérienne. Il réussit bien sa première année de Centrale, mais au début de février 1834, il participa avec les militants de la Société des Droits de l'Homme aux obsèques solennelles du député républicain François Charles Dulong, tué en duel par Bugeaud : menacé du conseil de discipline, il refusa d'y comparaître et dut quitter l'Ecole. Il connut alors une période d'autant plus difficile que ses parents lui avaient coupé les vivres et qu'il s'était mis en ménage avec une féministe militante, Adolphe Florence Rippamonty (dont il eut deux filles en 1836 et 1837) : d'abord apprenti chez un peintre de fleurs pour porcelaine, il tenta des études de médecine qu'il interrompit vite, ne pouvant supporter la vue du sang. Sa

¹ Professeur émérite d'histoire contemporaine, Université de Bourgogne

mère lui ayant à nouveau assuré son concours financier, il suivit des cours au Collège de France et au Muséum, et décida finalement de vivre de sa plume.

Il appartint alors à l'extrême gauche du parti républicain, fréquentant l'historien robespierriste Albert Laponneraye, écrivant dans le journal semi-clandestin *L'Homme libre*, lié à la société secrète des Saisons (dirigée par Blanqui, Barbès et Martin Bernard). En 1838, dans le numéro 3 de ce périodique, Joigneaux critiquait l'héritage, dans le numéro 4, la propriété. Il prêchait la révolution sociale : « *Le temps approche où le peuple exigera les armes à la main que ses biens lui soient restitués. Ce que le riche possède n'est le plus souvent que le fruit de la rapine ; la terre doit appartenir à tout le monde ; ceux qui ne possèdent rien ont été volés par ceux qui possèdent* ». Ces activités entraînèrent son arrestation, et après une longue et pénible détention préventive, il fut condamné par les Assises de la Seine en juin 1839 (quelques semaines après l'échec de la tentative d'insurrection des Saisons les 12 et 13 mai) à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance de la haute police pour attaque contre la propriété, provocation à la haine entre les diverses classes de la société, provocation « *à commettre un attentat ayant pour but de détruire le gouvernement* ». Incarcéré à la Roquette, il fut ensuite transféré pour cause de maladie dans une maison de santé du faubourg Poissonnière, puis gracié le 2 juillet 1842. Marqué par sa captivité, il devait lutter toute sa vie pour l'amélioration du régime des prisons.

Réconcilié avec ses parents (qui lui ont accordé une rente de 900 francs lors de son mariage le 3 juin 1843), Pierre Joigneaux est revenu s'installer à Varennes où il a entrepris des expériences agronomiques. Il s'est consacré surtout au journalisme. En 1845, il a créé un périodique politique, *La Sentinelle beaunoise*, où il a exposé le programme auquel il allait désormais se tenir : il faut aller à la démocratie, mais (il a tiré la leçon de son expérience parisienne) en excluant la violence et en mettant au premier plan les questions sociales (association, y compris entre patrons et ouvriers par l'intéressement aux bénéfiques, droit au travail, droit aux secours publics pour les vieillards et les infirmes, organisation du crédit par l'Etat pour les défavorisés). Tout en s'intéressant au « socialisme », il garde une distance critique par rapport aux différentes écoles et en particulier au blanquisme (qui prône la violence et la dictature) et au fouriérisme (inégalitaire et irréaliste : Joigneaux a prédit l'échec de l'Association domestique agricole et industrielle créée à Cîteaux en 1841). A la même époque, il est initié à la loge beaunoise des Amis de la Nature et de l'Humanité, où il s'efforce de multiplier les « tenues blanches » (pour la propagande), les activités de bienfaisance et les contacts avec les loges voisines, se constituant ainsi un réseau de relations.

En février 1846, il est devenu rédacteur du *Courrier de la Côte-d'Or*, journal dijonnais de l'opposition de gauche, le plus lu dans le département, dont il s'est efforcé de radicaliser la ligne, critiquant le centre gauche de Thiers et la gauche dynastique d'Odilon Barrot, et s'en prenant vigoureusement à la liberté du commerce des grains lors de la crise des subsistances de 1846-1847 : inquiets, les principaux notables propriétaires du journal l'ont licencié en septembre 1847. Pendant toute cette période, il a continué à s'intéresser à l'agronomie : il a publié en 1845 un *Traité de chimie agricole* à la portée de tous les cultivateurs, et fondé la même année à Beaune une petite fabrique d'engrais. En 1847, il a commencé à publier un mensuel, la *Revue agricole et industrielle de la Côte-d'Or*, où il préconisait le développement de l'enseignement, du crédit et des assurances agricoles. A l'automne de la même année, il accepte le poste de régisseur du domaine des Quatre Bornes (un millier d'hectares autour d'Ampilly-le-Sec) appartenant au maître de forges châillonnais Edouard Bougueret, un libéral de gauche, et proposé comme ferme école départementale. C'est là que la révolution de février 1848 le surprend.



Pierre Joigneaux représentant du Peuple en 1848,
Archives Municipales de Beaune, 1 Fi 290

POUR UNE RÉPUBLIQUE DES PAYSANS (1848-1851)

Sous-commissaire à Châtillon-sur-Seine

Dans ses *Souvenirs historiques*, Joigneaux a évoqué de façon pittoresque la révolution à Châtillon, ville conservatrice dominée par les maîtres de forges. Il assiste le 25 février à l'arrivée de la malle-poste de Paris dont le conducteur porte un brassard rouge. Avec un médecin de la ville, le docteur Buzenet, il réunit une douzaine de républicains dans la salle d'un café. Le lendemain 26, aux nouvelles de Paris (la République a été proclamée) « toutes sortes de conversions s'opèrent ; on ne rencontrait plus que des républicains par les rues. Les fonctionnaires prétendaient l'être depuis leur enfance ». Joigneaux et ses amis obtiennent du sous-préfet Méliot communication des dépêches et prennent le contrôle du journal local (*Le Châtillonnais*). Le 17 mars, il est désigné officiellement comme sous-commissaire du gouvernement provisoire, en compagnie du Dijonnais Gédéon Flasselière, qui le laisse seul au bout de quelques jours.

Il lui incombe donc de tenter de républicaniser son arrondissement avant les élections d'avril. L'épuration se révèle pratiquement impossible. Faute d'informations sûres et de remplaçants sur qui compter, il ne dissout aucun conseil municipal (116 sur 267 sont dissous dans l'arrondissement de Dijon) et ne révoque que six maires sur 116. Il cherche à rassurer la population, à dissocier la nouvelle République du souvenir de la Terreur. Ainsi dans un discours très caractéristique de l'esprit de 1848 prononcé lors de la plantation d'un arbre de la liberté à Vanvey-sur-Ouche : « N'oubliez pas que la République est comme le Christ ; elle proclame que les hommes sont égaux, que les hommes sont frères, et que le premier devoir d'un républicain consiste à ne pas faire à son semblable ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit. Comme le Christ, la République... recommande à tous le respect pour chacun »². Avec la crise du crédit qui paralyse rapidement l'économie, les conservateurs s'organisent. Pour contrer le « club des Francs-Républicains » créé par le maître de forges et ancien député orléaniste Louis-Bazile, Joigneaux installe un « club populaire républicain » à l'hôtel de ville de Châtillon, et s'efforce de diffuser *Le Courrier républicain* de Dijon.

² Journal *La Tribune*, de Beaune, 11 mars 1848

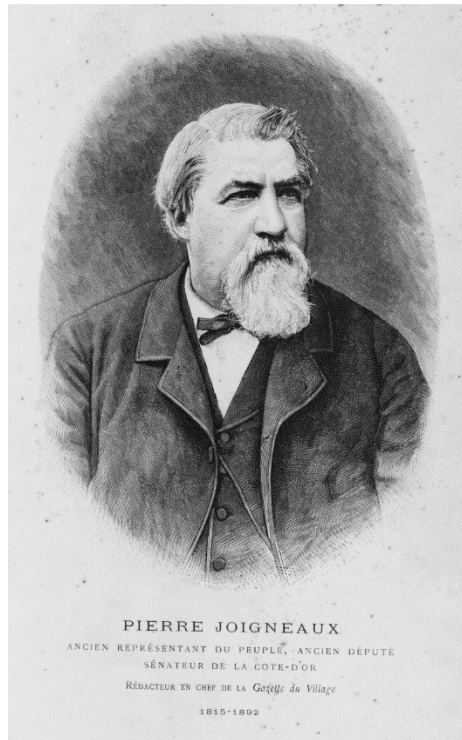
Représentant à la Constituante

Soutenu par les républicains beaunois, il se présente aux côtés du commissaire du gouvernement provisoire James Demontry aux élections du 23 avril à la Constituante. Son nom figure sur plusieurs listes républicaines « radicales », mais non sur celles des modérés et des « républicains du lendemain ». Au cours d'une campagne violente et confuse, ses adversaires n'hésitent pas à le présenter comme « communiste ». Sur les dix élus du département, huit sont des modérés. Joigneaux a échoué dans le Châtillonnais (23,4 % des voix), mais est élu en compagnie de Demontry dans le département (45,8 %), avec ses meilleurs résultats dans l'arrondissement de Beaune. Bien que l'Assemblée ne l'ait pas nommé à son comité de l'agriculture, c'est à celle-ci qu'il s'intéresse en priorité. A l'automne, il réunit en brochure une série d'articles sur l'*Organisation du travail agricole*, préconisant des sociétés de secours mutuels, des associations pour l'achat de matériel, des banques et assurances agricoles contrôlées par l'Etat. Il vote le 2 octobre, bien qu'il le juge insuffisant, le projet gouvernemental d'enseignement agricole (une ferme-école par département, des écoles régionales, un Institut national agronomique à Versailles). Consterné par les journées de juin qu'il comprend mal (il pense à un complot monarchiste ou bonapartiste), il lutte ensuite contre la réaction, se prononce pour le droit au travail, pour l'amendement de Jules Grévy contre la présidence de la République, contre l'ensemble de la Constitution. Lors de la campagne présidentielle, il soutient la candidature radicale de Ledru-Rollin, reprochant à Cavaignac d'avoir « *déserté la démocratie pour se rendre agréable aux serviteurs de la royauté* », considérant Louis Napoléon Bonaparte comme un médiocre, au surplus soutenu par Thiers et les anciens monarchistes. La vague bonapartiste déferle en Côte-d'Or comme dans le reste de la France (73,1 % des voix), mais Ledru-Rollin y obtient un succès relatif (11,7 % contre 5% dans l'ensemble du pays) et arrive même en tête à Beaune...

Représentant à la Législative

Dans les premiers mois de 1849, Joigneaux prend une part très importante à la campagne des « montagnards » ou « démocrates socialistes » pour l'élection de l'Assemblée législative. Il s'agit de conquérir l'électorat rural, de le détourner des bonapartistes et du « parti de l'ordre ». Par la propagande orale : c'est Joigneaux qui aurait persuadé Pierre Dupont de composer le *Chant des paysans* : « *A bas les menteurs et les traîtres, Les voleurs et les usuriers. Les paysans seront les maîtres, Unis avec les ouvriers* ». Par la propagande écrite surtout. A partir du 12 février, il publie dans *La Réforme* (le journal de Ledru-Rollin) les huit « Lettres d'un paysan aux cultivateurs ». Dans un style limpide et accessible à tous, il s'efforce de démystifier le bonapartisme : « *Le neveu est à l'oncle ce que le Suresnes et l'Argenteuil sont au Pommard et au Volnay* », dénonce sa complicité avec la réaction, les nobles « *qui voudraient ramener au monde cette royauté qui les fit gros et gras* », le clergé hostile à l'instruction populaire, les capitalistes et les usuriers : « *ils ont de larges épaules pour ne rien porter ; avec de l'argent, ils s'exemptent du service militaire... ; presque tous les bons emplois sont pour eux ; ils ne payent pas l'impôt, ils n'ont que la peine de la manger* ». Les paysans doivent se servir avec discernement de leur droit de suffrage : « *aujourd'hui..., mon vote pèse dans la balance autant que le vote d'un grand seigneur, et ce commencement d'égalité me fait du bien* ». Ils doivent élire des hommes sûrs, et pourquoi pas « *d'honnêtes cultivateurs ayant de la corne dans les mains et du bon sens dans la tête* ». Ils doivent cesser d'ajouter foi aux calomnies sur les « partageux » : « *Ce qui nous rend criminels aux yeux de ces hommes 'honnêtes et modérés', c'est que nous voulons imposer le revenu..., imposer l'argent qui ne paie rien au fisc et dégrever la propriété foncière qui paye trop, abolir immédiatement l'impôt sur les vins, rappeler le milliard des émigrés en remboursement des 45 centimes ; c'est que nous voulons l'enseignement obligatoire et gratuit, et mille autres réformes avantageuses au peuple des campagnes et des villes* ». Le vœu final est typique du style de Joigneaux : « *Au revoir mes amis, bonne chance à vous tous. Que la branche de buis, bénie le jour des Rameaux, vous préserve du feu du ciel, et que mes lettres vous préservent des royalistes dans cette vie et de leur compagnie dans l'autre* ». Le succès est énorme : les « Lettres » sont reprises par nombre de journaux départementaux, éditées et rééditées en brochures par le bureau de la Propagande démocratique : 300 000 exemplaires au

moins. Un peu plus tard, le 22 avril 1849, Joigneaux, qui préside avec Ledru-Rollin le banquet électoral du Mans, porte un toast « *A mes frères des campagnes* » : « *On est socialiste toutes les fois que l'on veut des réformes, des améliorations, du nouveau, quelque chose qui est plus équitable que ce qui est ; ce n'est pas, il me semble, se montrer trop exigeant* ». Le texte est répandu à la veille du scrutin à plus d'un million d'exemplaires.



Pierre Joigneaux sénateur de la Côte-d'Or, AMB 1Fi 290

Le scrutin des 13 et 14 mai 1849 voit la victoire nationale du parti de l'ordre (53 % des voix et 450 sièges, 57,9 % en Côte-d'Or), la défaite des républicains modérés (12 % dans la France entière, 5,5 % en Côte-d'Or), et une forte poussée démocrate socialiste (35 % des voix et environ 200 sièges). En Côte-d'Or, le parti de l'ordre s'étant divisé, les démocrates socialistes, avec 36,7 % des suffrages, ont deux élus : James Demontry et Joigneaux, qui obtient près de 70 % des voix à Beaune et la majorité absolue dans l'arrondissement.

Le 13 juin 1849, Joigneaux, malade, séjourne à Varennes et échappe ainsi (à la différence de James Demontry qui doit s'enfuir et meurt du choléra à Cologne) à la répression consécutive à la manifestation parisienne contre l'expédition de Rome, destinée à rétablir le pouvoir temporel du Pape. Il a répudié définitivement la violence. Il écrit dans *Le Bonhomme Manceau* (journal fondé par Ledru-Rollin) : « *Nous voulons le progrès par la discussion ; nous avons échangé le fusil contre le suffrage universel. Cela fait moins de bruit et porte plus loin que la poudre. Le temps de l'émeute est passé, celui de la propagande est venu* » (28 septembre 1849). Par la suite, il déconseillera formellement les sociétés secrètes. Plus que jamais, il faut conquérir les campagnes encore rétives dans la perspective des élections présidentielle et législatives de 1852.

A cet effet, il lance le 25 octobre 1849 un hebdomadaire national, *La Feuille du Village*. Elle comporte une partie politique : critique violente des mesures de réaction (la loi Falloux du 15 mars 1850, la loi électorale du 31 mai 1850 mutilant le suffrage universel ; promotion d'un « socialisme » pratique, prudent, réformiste, ennemi des systèmes, création d'un crédit agricole avec l'aide de l'Etat pour tuer l'usure, multiplication des associations qu'une République démocratique favoriserait, mais que les paysans

peuvent créer eux-mêmes (à l'exemple des sociétés de secours mutuels du vignoble côte-d'orien). Elle traite aussi de questions agronomiques, et publie des feuillets et des chansons.

Diffusé par les réseaux « montagnards » qui collectent les abonnements, le journal connaît un succès très inégal suivant les régions, mais considérable (près de 10 000 abonnés), ce qui lui vaut l'hostilité du clergé, des « hommes d'ordre » et des autorités qui multiplient les poursuites. Il s'efforce, dans la perspective des élections de 1852, de lutter contre la réaction « cléricale » (mais au nom du message d'égalité et de fraternité du Christ), et de procéder à une critique radicale du bonapartisme en mettant en relief les aspects négatifs du Premier Empire : guerre, conscription, droits réunis. Il dénonce la démagogie du président qui s'efforce de prendre ses distances avec le parti de l'ordre alors qu'il dirige la politique de répression.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 met fin brutalement à cet effort de propagande et à cette période de la vie de Joigneaux. Après avoir signé l'appel à la résistance rédigé par Victor Hugo, il doit se cacher, puis se réfugier en Belgique. Il fait partie des 66 représentants montagnards frappés d'expulsion le 9 janvier 1851.

AGRONOME EN EXIL

Eloigné de Bruxelles par le gouvernement belge, Joigneaux s'est installé au cœur de l'Ardenne, à Saint-Hubert, bourg de 2300 habitants. Il peut y faire venir sa famille (trois filles et un fils, Pierre Auguste). Il reçoit le revenu des terres héritées de son père, mort en 1851, et une rente annuelle de 900 F de sa mère. Il a quelques compagnons d'exil, comme le docteur Charles Moreau, un militant démocrate de Saulieu. Très vite, il reprend ses activités. Sa petite exploitation maraîchère obtient de nombreux premiers prix. Il publie en 1854 avec Moreau un *Dictionnaire d'agriculture pratique* de 1520 pages, lance un hebdomadaire à Bruxelles, *La Feuille du Cultivateur*, obtient la confiance des notables locaux (sa fille Geneviève épouse le fils du bourgmestre) et des autorités : après ses tournées de conférences agricoles, le gouverneur de la province de Namur lui confie en 1859 la formation agricole des élèves-maîtres.

REPRISE DU COMBAT REPUBLICAIN

La lutte contre l'Empire

De retour en France après l'amnistie de 1859, Joigneaux s'installe à Bois-Colombes, dans la banlieue ouest de Paris, où il crée une exploitation horticole, et reprend d'abord sa tâche de vulgarisateur : il dirige la rédaction du *Livre de la Ferme et des Maisons de Campagne* (deux volumes, 1865), lance plusieurs périodiques agricoles où il continue à prêcher l'organisation du crédit et des assurances avec le concours de l'Etat, la création de sociétés de secours mutuels, de fruitières à l'image du Jura, et en ville de coopératives de consommation.

En 1869, il reprend la lutte politique et accepte à contrecœur - car il faut prêter un serment préalable de fidélité au régime - d'être candidat dans l'arrondissement de Beaune contre le député sortant bonapartiste, le grand notable Marey-Monge. Majoritaire dans la ville de Beaune, les cantons de Beaune-sud et de Saint-Jean-de-Losne, il n'obtient que 36 % des voix. Fin 1869, il relance *La Feuille du Village* avec son fils Pierre Auguste comme rédacteur en chef, et fait campagne un peu plus tard pour le *non* au plébiscite de 1870.

L'année terrible

Joigneaux croyait, comme beaucoup de républicains, à la paix et à la fraternité des peuples. Mais après les défaites et la révolution du 4 septembre, il opte résolument pour la défense nationale : la France « *porte l'avenir en ses flancs, ne souffrons pas qu'on y touche* ». Il faut refaire 1792. A Paris, pendant le siège, il est, sous l'autorité du ministre de l'Agriculture et du Commerce, son compatriote Joseph Magnin, directeur des cultures maraîchères, avec un succès limité.

Elu le 8 février à l'Assemblée nationale dans la Seine et la Côte-d'Or (56,4 % des voix), il fait partie des 107 députés qui se prononcent à Bordeaux contre les préliminaires de paix.

La Commune le surprend à Bois-Colombes, dans le no man's land, où il court de grands dangers. Il n'approuve pas l'insurrection, mais, très hostile à l'Assemblée monarchiste, souhaite le succès d'une médiation des villes républicaines, condamne la répression et fait campagne pour l'amnistie. Les poursuites judiciaires viennent à bout de *La Feuille du Village* en avril 1873.

Conquérir la République

Dès l'été 1871, Joigneaux se trouve en plein accord avec Gambetta (il appartient à la gauche du groupe de l'Union républicaine). Il estime qu'il faut à tout prix conserver la forme républicaine et vaincre les monarchistes en proposant aux masses rurales un programme prudent : consécration du régime établi, paix extérieure, enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire..., mais en préconisant aussi la dissolution de l'Assemblée nationale. Il déploie une intense activité locale, avec l'appui du *Journal de Beaune*, mais surtout nationale : publication de nombreux articles dans *Le Siècle*, diffusion de brochures tirées parfois, comme l'*Almanach* pour 1875, jusqu'à un million d'exemplaires.

Il obtient de l'Assemblée la création de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles. Il vote, à contrecœur, car il regrette la création d'un Sénat, les lois constitutionnelles de 1875. En février 1876, il est très facilement élu député de la première circonscription de Beaune avec 66 % des voix contre le maire de Nuits Dupont-Marey. Il fait partie des 363 députés qui désavouent en mai 1877 la formation par le président Mac Mahon du ministère conservateur De Broglie. Il est réélu en octobre avec 68,7 % des voix contre le « candidat du Maréchal », Delimoges, régisseur de la comtesse de Galard.

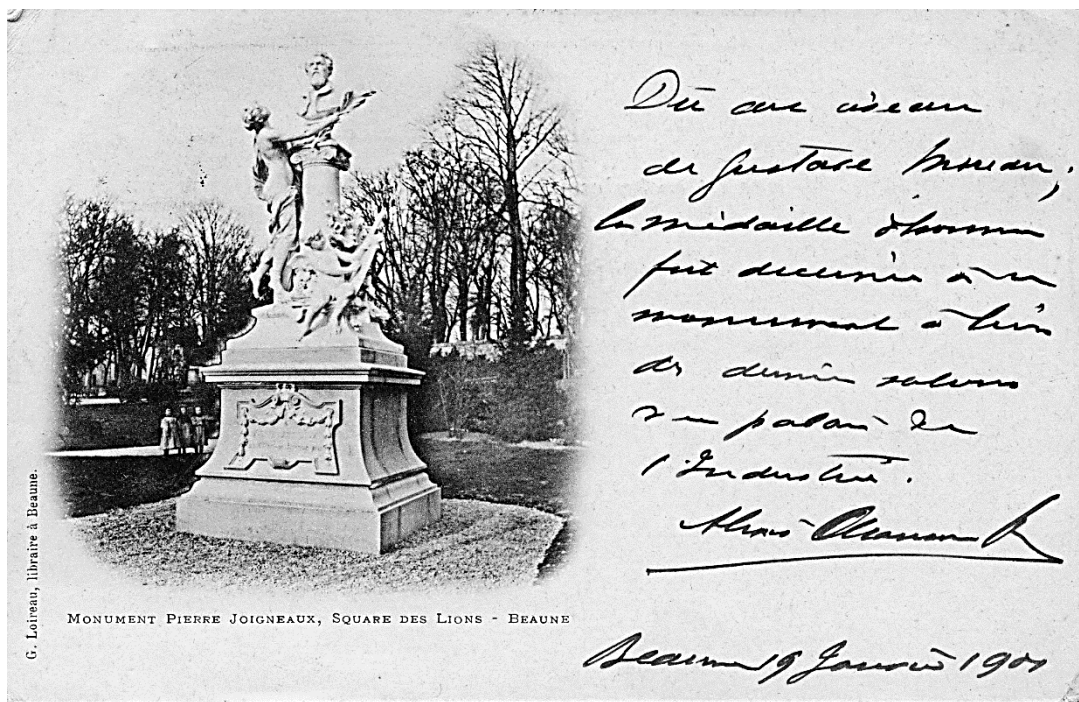
Affermir la République

Toujours inquiet de la menace conservatrice, Joigneaux, malgré une santé qui se dégrade, poursuit sa tâche de diffusion des idées démocratiques et des bonnes méthodes agronomiques. A partir de 1878, il écrit chaque semaine un éditorial et des notes agricoles dans *La Gazette du Village* : la diffusion de cet hebdomadaire, fondé en 1864, est favorisée en particulier par l'action d'un riche propriétaire de Pau, Pierre-Louis Tourasse qui, en novembre 1880, procure un abonnement gratuit à 40 000 instituteurs ruraux ... En 1884, en collaboration avec l'ancien maire bonapartiste de Beaune Alfred Vergnette de Lamotte, il obtient la création de l'Ecole pratique d'Agriculture et de Viticulture de Beaune.

Fidèle à son passé « démocrate socialiste », Joigneaux approuve le programme des radicaux : révision constitutionnelle aux dépens du Sénat, séparation de l'Eglise et de l'Etat, élection des juges, réformes sociales plus amples, impôt sur le revenu. Mais il regrette l'opposition agressive de Clemenceau, alors leader de l'extrême gauche, et garde de bonnes relations avec les « opportunistes », ce qui lui vaut d'être réélu sans concurrent à Beaune I en 1881, et facilement réélu au premier tour dans le département en octobre 1885 : il figurait, comme l'ancien maire de Dijon Auguste Dubois, à la fois sur la liste radicale et sur la liste « opportuniste ». Il s'inscrit au groupe de la Gauche radicale.

A cette date, Pierre Joigneaux a acquis la stature d'un notable, contesté seulement à droite, vénéré par beaucoup comme un patriarche de la République. Il a acquis une certaine aisance : avec 9000 F d'indemnité parlementaire, 3000 F de revenus fonciers et immobiliers et ses droits d'auteur, il dispose peut-être de 25 000 F par an et entretient deux domestiques. Mais les rhumatismes le rendent progressivement impotent. En 1889, il refuse d'être à nouveau candidat à la Chambre (l'horloger radical Victor Prost est élu à sa place). Mais il se laisse présenter par ses amis à l'élection sénatoriale de janvier 1891 et devient membre de la « haute Assemblée ». Il occupe ses loisirs à rédiger une intéressante *Monographie de la commune de Ruffey-les-Beaune* (1888) et publie ses *Souvenirs historiques* (1891).

C'est à sa table de travail, en rédigeant un article pour *La Gazette du Village*, qu'il meurt le 26 janvier 1892, âgé de soixante-seize ans. Ses obsèques ont lieu à Bois-Colombes. Beaune lui érigea un monument, œuvre de Mathurin Moreau, en 1898.



Le monument Joigneaux juste après son érection au Square des Lions en 1898, AMB 25 Fi 1167

Quelle image garder de lui ? C'est un homme de 1848 : l'instauration du suffrage universel rend périmé l'usage de la violence et de l'insurrection ; en confiant au peuple la clé du pouvoir, elle doit mettre fin à l'hégémonie des privilégiés de la naissance et de la fortune, et permettre, selon la formule saint-simonienne, l'amélioration du sort de « la classe la plus nombreuse et la plus pauvre », l'avènement d'une République à la fois démocratique et sociale. Dans la France du milieu du XIX^e siècle où les ruraux forment près des trois quarts de la population, la réalisation de cet idéal suppose l'adhésion de la paysannerie. C'est donc à celle-ci que Joigneaux s'adresse par priorité : il faut la persuader tout à la fois de choisir des députés favorables à la cause populaire, et d'améliorer sa situation en employant les « bonnes méthodes » agronomiques et en formant des associations : mutuelles, assurances, crédit... que favoriserait un gouvernement démocratique. Tout en acceptant les étapes et les compromis nécessaires, Joigneaux n'a jamais renié cet idéal et ce programme.

Par l'efficacité de sa propagande en direction de la France rurale, il a été un des « pères de la République ».

APPEL DES COTISATIONS 2016

Le CBEH-CHVV remercie ses fidèles adhérents de bien vouloir s'acquitter de leur cotisation 2016

✂----- ✂----- ✂-----



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE

1 rue du Tribunal, 21200 Beaune, 03.80.22.47.68

Site internet : www.cbeh.fr ; courriel : contact@cbeh.fr

CENTRE D'HISTOIRE DE LA VIGNE ET DU VIN

Site internet : www.chvv.fr ; courriel : contact@chvv.fr



Illustration de CRESCENTIIS
(vers 1495)

NOUVELLE ADHÉSION (Année 2016)

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION (Année 2016)

Personne physique : Nom, Prénom :

Personne morale :

Adresse :

Code postal : Commune : N° de téléphone :

Courriel : Site internet :

Diffusion du bulletin (cochez la case correspondante)

Souhaite recevoir les bulletins : sous forme électronique sur papier

Type d'adhésion souhaitée (cochez la case correspondante)

Adhésion au CBEH seul Adhésion au CHVV seul Adhésion au CBEH et au CHVV

Montant de la cotisation (reportez-vous aux tableaux ci-dessous) : €

Adhésion au CBEH seul ou au CHVV seul

Adhésion jumelée au CBEH et au CHVV

	Personne physique seule	Couple	Personne morale
Cotisation réduite étudiant	15 €	20 €	
Cotisation normale	30 €	35 €	30 €
Cotisation bienfaiteur	45 €	50 €	45 €
Cotisation grand partenaire	150 €	155 €	150 €

	Personne physique seule	Couple	Personne morale
Cotisation réduite étudiant	24 €	28 €	
Cotisation normale	48 €	51 €	48 €
Cotisation bienfaiteur	60 €	65 €	60 €
Cotisation grand partenaire	150 €	155 €	150 €

À détacher et à retourner, accompagné de votre règlement, au
Centre beaunois d'études historiques, 1 rue du Tribunal - 21200 Beaune